



FICHE DE POSTE

INFIRMIER(E)

**CLASSIFICATION : P1
N° 2019-15**

Page 1/5

**- PÔLE PUMA -
SECOP et Unité de post urgence pour adolescents et jeunes adultes de moins
de 25 ans**

- Informations Générales -

Intitulé du poste : Infirmier

Responsable Hiérarchique : Madame TRIJOULET - Cadre de Santé, Madame BOILEVIN -
Cadre Supérieur de Santé

Responsable Fonctionnel : Chef de Pôle : Docteur BERGEY

Lieu de travail :

C.H. Charles PERRENS - 121 rue de la Béchade - 33076 BORDEAUX
Bâtiment Service d'Évaluation de Crise et d'Orientation Psychiatrique (SECOP)

- Références réglementaires et/ou institutionnelles -

- Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière.
- Articles R4311-1 à R4311-11, R4311-14 et R4311-15 du Code de la Santé Publique
- Décret n° 2010-1139 du 29 septembre 2010 modifié portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la fonction publique hospitalière
- Arrêté du 10 juin 2004 fixant la liste des diplômes, certificats et autres titres d'infirmier responsable des soins généraux délivrés par les Etats membres de l'Union européenne ou autres Etats parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen
- Référence métier : - infirmier en soins généraux - Code Métier : 05C10 -



FICHE DE POSTE

INFIRMIER(E)

CLASSIFICATION : P1
N° 2019-15

Page 2/5

- Missions et activités du poste -

Mission générale du poste :

Accueillir toute personne adulte ou mineure qui se présente ou qui est adressée (en SL, ASPDT, ASPDRE) en situation d'urgence face au caractère aigu de la souffrance psychique, ou en situation de post urgence pour bénéficier d'une prise en charge rapide et adaptée.

L'IDE participe au maintien ou à la restauration de l'état de santé et concourt à la prévention, au dépistage, au diagnostic et au traitement. Il participe à la prise en charge globale du patient, dans le respect du cadre législatif et réglementaire des hospitalisations sans consentement et des mineurs en psychiatrie.

Activités principales :

L'infirmier réalise l'ensemble des activités de soins liées à son domaine d'intervention conformément au décret de compétences.

Ces activités visent à :

- Accueillir et évaluer la demande du patient et ses proches.
- Réaliser l'entretien d'accueil pour évaluer le degré d'urgence psychiatrique et/ou somatique de la situation et prioriser les actions soignantes face à cette situation.
- Prendre en compte les mesures de placement sans consentement pour les adultes et les mineurs et veiller au respect des procédures.
- Planifier et organiser les soins en fonction des priorités et de l'état du patient.
- Prendre en charge les patients sur le mode référentiel.
- Réaliser des entretiens infirmiers et des prises en charge à visée thérapeutique.
- Travailler en collaboration avec les différents professionnels de l'unité et du CHCP.
- Assurer un travail de liaison et de coordination avec l'ensemble du réseau sanitaire, social, éducatif et juridique.
- Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la continuité des soins après la consultation ou l'hospitalisation.
- Assurer la tenue du dossier patient informatisé.



FICHE DE POSTE

INFIRMIER(E)

CLASSIFICATION : P1
N° 2019-15

Page 3/5

- Recueillir et transmettre des observations orales et écrites pour maintenir la continuité des soins.
- Assurer le suivi et le contrôle des médicaments, du matériel et des dispositifs médicaux ainsi que du sac d'urgence.
- Assurer l'accueil, l'encadrement et l'accompagnement pédagogique des étudiants.
- Participer à l'intégration des nouveaux professionnels.
- Participer à la suppléance soignante selon la procédure institutionnelle.
- Se situer dans un processus d'amélioration des connaissances et compétences par le biais de la formation continue.

- Caractéristiques de maîtrise du poste -

Diplôme et/ou qualification :

Diplôme d'État d'Infirmier ou Diplôme d'Infirmier de secteur psychiatrique.

Connaissances :

- Connaissances en psychopathologie de l'adolescence à l'adulte.
- Connaissances approfondies en soins infirmiers.
- Connaissances juridiques des différentes modalités d'hospitalisation (ASPDRÉ, ASPDT et mineurs).
- Connaissance des textes régissant les droits du patient, du mineur à l'adulte.
- Connaissance de la Charte du patient hospitalisé.
- Connaissance des techniques d'entretien IDE .
- Connaissance des protocoles de l'unité et internes à l'hôpital.
- Connaissance des règles de la sectorisation géographique.
- Connaissance et maîtrise des outils informatiques institutionnels.

Savoir être :

- Capacité d'accueil, d'écoute, d'analyse et de synthèse.
- Capacité à adopter une attitude contenante et bienveillante .
- Capacité à gérer la symptomatologie du patient et l'inquiétude de l'entourage.
- Capacité à créer une relation de confiance avec le patient et son entourage.
- Capacité à s'inscrire dans un travail d'équipe pluridisciplinaire.
- Capacité à s'impliquer dans le projet médical et le projet de soins de l'unité.
- Capacité à s'adapter aux contraintes du poste.



FICHE DE POSTE

INFIRMIER(E)

CLASSIFICATION : P1
N° 2019-15

Page 4/5

- Capacité à prendre des responsabilités dans le respect de l'organisation du travail.

Savoir faire :

- Être capable de prévenir, d'identifier et d'analyser des situations d'urgence et de définir les actions à mettre en œuvre.
- Être capable de mettre en œuvre des soins individualisés au plus près des besoins du patient.
- Être capable de gérer la crise.
- Être capable de gérer des situations d'agressivité.
- Être capable d'assurer la gestion des flux d'urgence.
- Être capable d'organisation, de méthodologie et de gestion des tâches.
- Être capable d'utiliser les outils informatiques de l'hôpital (HM, Copilot, Pytheas , Dématic).

- Relations -

Relations internes

- Médecin chef de pôle : Docteur Ch. BERGEY
- Médecins et Cadre responsable de l'unité
- Équipe pluridisciplinaire du SECOP.
- EPIC et urgences pédiatriques.
- Équipe d'urgence de Saint André .
- SUVAPSY
- Personnel médical de garde.
- Cadres de santé de permanence.
- Unités de soins intra et extra-hospitalières du CHCP.
- Différents pôles fonctionnels administratifs et médicaux.
- Transports sanitaires.

Relations externes

- Autres structures hospitalières : CHU, CH Cadillac, Garderose
- Familles et proches du patient
- Partenaires associés à la prise en charge du patient



FICHE DE POSTE

INFIRMIER(E)

CLASSIFICATION : P1
N° 2019-15

Page 5/5

- Prestataires externes de soins (cliniques, centres de consultation...).
- Pompiers, police...
- Transports privés VSL, ambulances.

- Spécificités du poste -

- Poste à temps plein.
- Unité de 11 lits pour les adultes et de 5 lits pour les adolescents et jeunes adultes
- Horaires de travail variables sur 3 amplitudes, 7H45 de jour et 9H 30 de nuit.
- L'IDE peut être amené à travailler sur l'ensemble de la filière urgence dans le cadre de la mutualisation des moyens.
- EPI : Nous rappelons que l'utilisation de produits ou matériels dangereux ou exposition à des matières biologiques, impliquent l'obligation du port des Équipements de Protection Individuelle et qu'il est de la responsabilité du professionnel de se protéger.